

# Validation des Acquis de l'Expérience pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)

L'Arrêté du 19 février 2010 modifie significativement les conditions d'organisation de la VAE. Le module de formation de 70 heures, obligatoire jusqu'à présent, devient facultatif.

Aussi, selon cet arrêté vos salariés et candidats à la VAE visant le Diplôme d'Etat d'Aide-soignant n'ont plus l'obligation de suivre ce module.

Ce module, malgré son aspect rendu « facultatif » par cet arrêté, constituait une base formative essentielle pour l'obtention du diplôme par cette voie.

Les candidats en manque de repères trouvent dans cette formation, au-delà même de l'accompagnement méthodologique, un faisceau d'informations nouvelles et le perfectionnement indispensable à la rédaction de leur livret avant la présentation devant le jury.

C'est pourquoi, l'afpc propose un programme de formation spécifique sur 4 journées.

## Ce programme vise à :

- Accompagner le candidat au DEAS par la VAE dans la rédaction du livret de présentation des acquis
- Préparer le candidat à l'argumentation orale de son expérience

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Maîtriser le vocabulaire spécifique à la démarche de présentation des acquis de l'expérience : référentiels, activités, compétences, situation
- Se repérer dans la composition du livret II de présentation des acquis
- Appréhender la technique du questionnement dans l'explicitation de l'expérience
- Décrire une situation de soin : retour réflexif sur les actions mises en œuvre dans une situation de travail
- S'exprimer à l'oral devant un public

## PUBLIC

Candidat au DEAS par la VAE.



**PRENDRE SOIN  
DE VOTRE  
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin  
59520 Marquette-lez-Lille  
Tél.: 03.20.91.79.79

# Validation des Acquis de l'Expérience pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS) CONCEPTEUR – FORMATEUR

Formateurs en Institut de Formation d'Aides – Soignants (IFAS).

## METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Alternance d'exposés et de partages avec les stagiaires.

Apports d'outils – Illustrations.

Choix d'une expérience et analyse reflexive des savoirs mobilisés au cours de sa réalisation.

Rédaction d'une expérience vécue sur un document modèle VAE Mise en situation d'entretien oral avec le jury

> Un support de formation est remis à chaque participant.

## CONTENU

- Analyse du contenu du livret de présentation des acquis de l'expérience
- Explication du vocabulaire spécifique à la VAE
- Analyse de situations de soin
- Préparation à l'entretien oral en vue de la présentation du projet au jury : Description d'une activité de soin

## ÉVALUATION

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur.

